

FICHE TECHNIQUE

IDOS DD-SF DOSE

CODE : DOISF



BIOCIDE TP2 et TP4

Préparation liquide concentrée à effet curatif

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect : liquide
Couleur : orange
Odeur : in situ
pH à l'état pur : 11,00 à 11,5
Densité à 20°C : 1,050 ± 0,005
Solubilité : totale dans l'eau
pH dilué à 0,5% : 9 ± 1
pH dilué à 1,0% : 9,5 ± 1

CONDITIONNEMENT

Seau de 250 doses de 20 ml

STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

PRODUIT DESTINÉ À UN USAGE UNIQUEMENT PROFESSIONNEL

Numéro d'appel d'urgence :
France +33 (0)1 45 42 59 59
Belgique +32 (0) 70 245 245

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Date de création : 06/10/2015
Date de révision 11 : 07/12/2020

NATURE CHIMIQUE

- Tensio actif cationique : substance active biocide : composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C₁₂₋₁₆ diméthyles, chlorures (CAS 68424-85-1) : 10%
- Séquestrant
- Sel alcalin
- Tensio actif non ionique
- Régulateur de pH

USAGES ET PROPRIÉTÉS

IDOS DD-SF dose est un détergent dégraissant désinfectant pour surfaces et sols. Il est destiné au dégraissage et la désinfection des sols, murs, surfaces et matériels.

IDOS DD-SF dose est conforme aux normes suivantes, à 20°C :

➤ Normes citées dans l'EN 14885 relatives aux antiseptiques et désinfectants chimiques dans le domaine médical^[1] et pour les secteurs alimentaire, industriel, domestique et collectivité^[2]

		En conditions de saleté	
BACTÉRICIDES	EN 1276 ^[2]	0,5% - 15 minutes	
		1% - 5 minutes	
	EN 13697 ^[2]	0,5% - 15 minutes	
	EN 13727 ^[1]	1% - 5 minutes	
BACTÉRICIDES sur <i>Listeria monocytogenes</i> et <i>Salmonella Typhimurium</i>	EN 1276 ^[2]	0,5% - 15 minutes	
	EN 13697 ^[2]		
LEVURICIDES sur <i>Candida albicans</i>	EN 1650 ^[2]		
	EN 13697 ^[2]	0,5% - 15 minutes	
	EN 13624 ^[1]		
VIRUCIDES	H1N1	EN 14476+A1 ^[1]	0,5% - 60 minutes
	CORONAVIRUS	Selon ECDC Technical Report	0,5% - 10 minutes

IDOS DD-SF dose est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

La quantité de produit dilué par unité de surface est de : 30 à 40 ml/m².

MODE D'EMPLOI

Diluer **IDOS DD-SF dose**, au moment de l'emploi, dans l'eau à 20°C :

- À raison d'une dose de 20 ml pour 4 L d'eau // Appliquer la solution, laisser agir pendant 15 minutes (ou 60 min dans le cas d'un traitement contre le virus H1N1) ;
- Pour uniquement un traitement bactéricide rapide, à raison d'une dose de 20 ml pour 2 litres d'eau // Appliquer la solution, laisser agir pendant 5 minutes.

Rincer à l'eau potable dans le cas d'utilisation pour des récipients ou des surfaces susceptibles d'être au contact de denrées alimentaires et contrôler l'efficacité du rinçage à l'aide d'un réactif approprié.

Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Utiliser ce biocide avec précaution // Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet // Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette // Consulter le centre antipoison le plus proche.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.
- Se conformer aux prescriptions d'entretien recommandées par le fabricant du matériel.
- Faire un essai au préalable afin de vérifier la compatibilité du produit avec la surface à traiter.
- Ne pas utiliser le produit sur les alliages, l'aluminium, le cuivre, le verre, les surfaces peintes.

ÉTIQUETAGE RÉGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

Pas d'étiquetage

Étiquetage: SGH05 ; SGH09 ; H314 ; H410

Étiquetage additionnel

DANGEREUX. RESPECTER LES PRÉCAUTIONS D'EMPLOI.

À dilution à 1% :

Pas d'étiquetage

Étiquetage

Étiquetage additionnel

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

Non Soumis

Soumis

CODE DOUANIER

3808.94.10.00